



Réunion extraordinaire du conseil municipal de la ville de Bouctouche

PROCÈS-VERBAL

le mardi 18 mars 2014

18 h 30

salle du conseil

Présence :

- Roland Fougère, maire suppléant**
- Mike LeBlanc, conseiller**
- Oscar LeBlanc, conseiller**
- Pauline Hébert, conseillère**
- André J. Cormier, directeur général, greffier**
- Joanne Savoie, secrétaire**
- Serge Boucher, urbaniste, CSRK**
- Pier Furness, directeur général, Pays de la Sagouine**
- Anita LeBlanc, Vestiaire St-Jean-Baptiste**

Absent : **Aldéo Saulnier, maire**

1. Ouverture officielle de la séance.

Le maire suppléant, Roland Fougère, ouvre officiellement la séance à 18h30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Adoption de l'ordre du jour.

14-50 : OSCAR LEBLANC / MIKE LEBLANC

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Présentation publique - 237 & 239 boulevard Irving - Maillet Investments Ltd. - 18h30.

Le directeur général indique qu'un avis public a été publié dans le journal L'Étoile pour indiquer que le conseil municipal a l'intention de modifier le zonage des terrains situés aux 237 & 239 boulevard Irving et identifiés par les NID 25353251 & 25342957 de "résidentiel uni et bifamilial (R2)" et "ressources (RE)" à "aménagement intégré (AI)". L'objectif de ce rezonage est de permettre le développement d'un nouveau quartier mixte avec des usages résidentiels, commerciaux et communautaires.

4. Affaires nouvelles.

Aucune discussion.

5. Levée de l'assemblée.

14-51 : MIKE LEBLANC

pour la levée de l'assemblée à 18h40.

ADOPTÉE